

Gal Vallerius. Condamné à vingt ans de prison aux États-Unis

Vingt ans de prison : c'est la sentence dont a écopé Gal Vallerius, ce Franco-Israélien installé en Bretagne, accusé de trafic de drogue.

Un juge fédéral de Miami a condamné Gal Vallerius à 20 ans de prison, mardi, pour trafic de stupéfiants sur internet. Interpellé, en août 2017, à l'aéroport d'Atlanta, alors qu'il se rendait à un concours de barbes et de moustaches, ce Franco-Israélien de 39 ans, installé en Bretagne, à Plusquellec, était, en fait, dans le collimateur des autorités américaines. Celles-ci avaient en effet repéré son activité, sous le pseudonyme d'Oxymonster, à l'occasion d'une vaste opération ciblant un site de vente sur un dark web accessible via le navigateur Tor.

Extradition possible

Gal Valerius, qui encourait jusqu'à 40 ans de prison, avait plaidé coupable lors de son procès. En faisant ce choix, il ne peut pas faire appel de la décision



Gal Vallerius, soupçonné d'être Oxymonster, modérateur et revendeur de drogues sur Dream Market, un site hébergé sur le darknet, a été condamné à 20 ans de prison. Photo DR

des juges. En revanche, le plaider coupable lui permet notamment de bénéficier d'une extradition possible, dans un pays avec lequel un accord pénal existe. Il pourra donc demander à purger sa peine en France ou en Israël et bénéficiera alors du régime d'application des peines de ce nouveau pays.